BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2447

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

841 211 303 RCS Nanterre.
GSY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 115318331.40 EUR.
Adresse : 85-87, Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SHY Société par actions simplifiée Au capital de : 1 279 134,24 EUR Siège social 85-87 Rue Gabriel Péri 92120 Montrouge N° RCS 893 693 184 RCS Nanterre, est société absorbante GSY Société par actions simplifiée Au capital de : 115 318 331,40 EUR Siège social 85-87 Rue Gabriel Péri 92120 Montrouge N° RCS 841 211 303 RCS Nanterre, est société absorbée 1) Evaluation de l'actif et du passif, sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, de la Société Absorbée GSY dont la transmission à la Société Absorbante SHY est prévue : - actif : 255.143.371 euros - passif : 105.875.939 euros - Actif net apporté : 149.267.432 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la Société Absorbée à la Date de Réalisation et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, elle renonce à exercer ses droits en sa qualité d'associé unique de la Société Absorbée. Par suite de cette renonciation, conformément à l'alinéa II de l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante. 3) Prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2024 à 00h00. 5) Le projet de fusion a été établi en date du 19 novembre 2024 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre au nom de la société SHY et de la société GSY le 20 novembre 2024..